

Merci d'adresser les réponses à :  
**Columbia Threadneedle Investments**  
PO Box 10033  
Chelmsford  
Essex  
CM99 2AL  
Royaume-Uni  
Tél. : 0800 953 0134\*  
+44 1268 444 321\*  
Fax : 0845 113 0274  
+44 1268 441 520

[columbiathreadneedle.com](http://columbiathreadneedle.com)

Le 11 février 2019

Cher Conseiller,

### **Information importante : modifications apportées au Threadneedle American Select Fund**

Nous écrivons aujourd'hui à vos clients pour les informer que des changements vont être apportés au Threadneedle American Select Fund (ci-après, « le Fonds »), dont ils sont actionnaires. Ces changements entreront en vigueur le 15 avril 2019.

#### **En quoi consistent les changements effectués ?**

Selon la politique d'investissement actuelle, le Fonds investit uniquement dans des entreprises domiciliées en Amérique du Nord ou qui y exercent une part importante de leur activité.

Désireux d'être plus proches de la façon dont le Fonds investit au jour le jour, nous avons décidé de modifier cette description. A compter du 15 avril 2019, la nouvelle formulation indiquera qu'au moins 75% du Fonds sera investi dans des entreprises installées aux Etats-Unis ou qui y exercent une part importante de leur activité. Parallèlement, l'équipe de gestion pourra investir jusqu'à 25% du Fonds dans des entreprises non américaines.

En outre, la nouvelle politique précisera que le Fonds a pour objectif de surperformer son indice de référence, le S&P 500 (un indice boursier américain).

#### **Pourquoi ces modifications ?**

Selon nous, la nouvelle description de la politique d'investissement explique mieux la manière dont le Fonds investit ainsi que les raisons de l'utilisation de l'adjectif « American » dans le nom du Fonds et le choix de son indice de référence.

Cependant, même si la description évolue, l'approche adoptée par le gérant restera la même. Le Fonds continuera donc de privilégier les actions des entreprises américaines, mais la nouvelle politique lui permettra également de se positionner aussi sur des entreprises installées en Amérique du Nord au sens large ou dans le reste du monde. En pratique, nous investirons le moins possible (voire pas du tout) dans ces actions non américaines.

Soucieux de fournir à vos clients des informations plus claires sur la performance et les ambitions du Fonds, nous avons décidé d'ajouter des précisions sur l'indice de référence à la description de la politique d'investissement.

Ainsi, comme vous pourrez le constater, d'autres petites modifications ont été apportées à la description du Fonds, l'objectif étant d'harmoniser les termes que nous utilisons pour nos différents fonds. Les objectifs et la politique d'investissement (actuels et futurs) figurent en annexe du présent courrier.

### **Mes clients doivent-ils entreprendre une quelconque démarche ?**

Nous tenons à souligner que ces modifications n'auront aucun impact sur la manière dont le Fonds est géré, ni sur son niveau de risque. Le présent courrier ne requiert aucune action de votre part.

### **Que faire si mes clients n'approuvent pas ces modifications ?**

S'ils ne sont pas d'accord avec ces modifications, ils peuvent demander le rachat de leurs actions ou les échanger gratuitement contre des titres d'un autre fonds Threadneedle.

Attention : le rachat ou l'échange sont susceptibles d'être considérés comme une cession du point de vue de la fiscalité des plus-values.

Notre gamme de fonds est détaillée dans les prospectus, qui sont disponibles sur [columbiathreadneedle.com](http://columbiathreadneedle.com).

### **Y a-t-il des incidences sur le plan fiscal ?**

Il peut y avoir des incidences sur le plan fiscal selon votre situation personnelle. Nous ne sommes pas en mesure de fournir des conseils en matière fiscale et vous recommandons donc de faire appel à votre conseiller fiscal sur de possibles incidences fiscales avant de prendre une décision.

### **Pour de plus amples informations**

Des informations supplémentaires et un livret de Questions-Réponses sont disponibles sur notre site Internet : [columbiathreadneedle.com/changes](http://columbiathreadneedle.com/changes). En cas d'incertitudes concernant les détails de la modification apportée à la politique d'investissement ou pour toute demande de renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter. Notre équipe peut être contactée du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 au +352 46 40 10 7020\*.

Sincères salutations



Gary Collins, Co-Head of Distribution, EMEA  
Au nom et pour le compte de  
Threadneedle Investment Services Limited

\* Les appels peuvent être enregistrés

## Annexe - Comparaison entre les objectifs et la politique d'investissement actuels et futurs

<b>Objectifs et politique d'investissement actuels</b>	<b>Objectifs et politique d'investissement futurs</b>
<p>Le Fonds vise à dégager une croissance du capital supérieure à la moyenne.</p> <p>La politique d'investissement de l'AH consiste à investir les actifs du Fonds dans des entreprises domiciliées en Amérique du Nord ou qui y exercent une part importante de leur activité.</p> <p>Il peut notamment s'agir de petites entreprises ou de jeunes entreprises en croissance, de cibles potentielles de rachat ou de fusion, d'entités dont l'équipe dirigeante vient de changer ou de sociétés d'exploration.</p> <p>Les investissements ne seront pas axés sur des domaines spécifiques. L'approche adoptée pour la sélection de titres permet à l'AH de prendre des positions importantes sur des titres ou des secteurs, ce qui peut engendrer une volatilité accrue.</p>	<p>Le Fonds vise à dégager une croissance du capital supérieure à la moyenne sur le long terme. Il entend ainsi surperformer l'indice S&amp;P 500, après déduction des frais, sur des périodes de trois ans glissants.</p> <p>Géré de manière active, le Fonds investira au moins 75% de ses actifs dans un portefeuille concentré d'actions d'entreprises domiciliées aux Etats-Unis d'Amérique ou qui y exercent une part importante de leur activité.</p> <p>Il sélectionnera les actions pour lesquelles le gérant est convaincu qu'elles ne reflètent pas bien les perspectives de l'entreprise. Ces entreprises pourront être issues de tous les domaines ou secteurs économiques, la pondération des secteurs et des actions étant choisie par le gérant. Aucun critère de taille n'est précisé, mais l'investissement sera plutôt axé sur les grandes entreprises, notamment celles qui appartiennent au S&amp;P 500.</p> <p>Il s'agit d'un indice boursier américain, qui regroupe environ 500 des plus grandes entreprises cotées à la New York Stock Exchange ou au NASDAQ. Il constituera une référence pertinente pour évaluer la performance du Fonds dans la durée.</p> <p>Le nombre de positions, actions de sociétés hors indice incluses, ne dépassera généralement pas les 60 entreprises. Le Fonds pourra ponctuellement investir dans d'autres valeurs mobilières (notamment dans des obligations) si cela semble justifié.</p> <p>Il pourra également détenir des instruments du marché monétaire, à la fois directement et indirectement (c'est-à-dire par le biais d'organismes de placement collectif), des dépôts, des liquidités et des quasi-liquidités.</p> <p>Le Fonds n'est pas autorisé à se positionner sur des instruments dérivés à des fins d'investissement, mais pourra y recourir pour réduire le risque ou améliorer l'efficacité de sa gestion.</p>